



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia
Corse | 2014

Monticello – E Stabielle

Opération préventive de diagnostic (2014)

Pascal Tramoni



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/19122>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Pascal Tramoni, « Monticello – E Stabielle » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Corse, mis en ligne le 26 avril 2017, consulté le 25 février 2021. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/19122>

Ce document a été généré automatiquement le 25 février 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Monticello – E Stabielle

Opération préventive de diagnostic (2014)

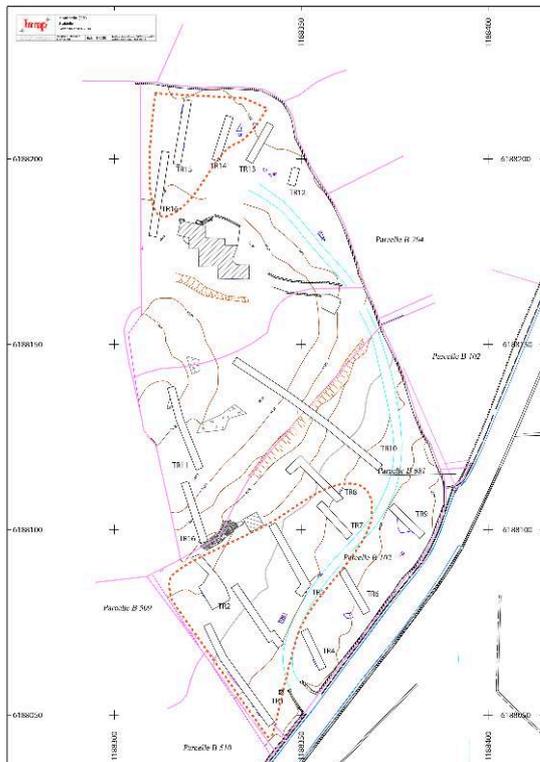
Pascal Tramoni

NOTE DE L'ÉDITEUR

Organisme porteur de l'opération : Inrap

- 1 Un diagnostic a été réalisé au lieu-dit E Stabielle en préalable aux travaux d'édification d'un lotissement. L'emprise concerne près d'un hectare mais un tiers de la surface se trouve inaccessible, le terrain étant occupé par des essences remarquables à conserver ainsi que par une maison d'habitation et ses abords. Le diagnostic a donné lieu à la réalisation de 17 sondages en tranchée de 2 m de largeur.
- 2 Ils ont permis l'identification des vestiges en relation avec l'occupation Néolithique final du site de Listrella. Ces vestiges sont essentiellement concentrés dans deux secteurs spatialement distincts et physiquement déconnectés, tributaires de la topographie dans l'emprise des parcelles prescrites. Le premier secteur occupe le replat méridional au sud de l'emprise et le second secteur, de moindre importance, se trouve au nord-est (fig. 1).

Fig. 1 – Plan d'ensemble du diagnostic et localisation des vestiges (contours pointillés)



DAO : P. Tramoni (Inrap), M. Seguin (Inrap).

- 3 Le replat méridional se présente comme un espace non compartimenté avec un pendage faible mais régulier vers le sud-est, utilisé jusqu'il y a peu en jardin et en verger d'agrumes et de fruitiers. Il est naturellement limité au nord par un versant rocheux et au sud par un ensemble *a priori* discontinu de blocs granitiques parfois relayé par un champ filonien aplitique orienté est-nord-est/ouest-sud-ouest, aujourd'hui masqué par les colluvions récentes. Ces éléments jouent probablement un rôle prépondérant dans la structuration des occupations néolithiques. Ils apparaissent, en l'état des travaux, comme une limite dans l'établissement de plein air.
- 4 Plusieurs types de structures en creux et en élévation ainsi que des sols ont été mis en évidence. Ces niveaux archéologiques relèvent au sens large d'une même chronologie, comprise entre le début et la fin du III^e millénaire av. J.-C. Les structures archéologiques s'insèrent dans une séquence sédimentaire faiblement exprimée à matrice sableuse (arène remaniée, pauvre en argile et en limons). Fait notable, elles apparaissent immédiatement sous une couche de colluvions sableuses brun clair très peu épaisses, entre 0,15 et 0,25 m sous la surface actuelle. Les horizons sédimentaires hérités des occupations néolithiques sont contenus dans des sédiments sableux fins, compacts, brun gris à gris foncé, plus ou moins riches en mobilier (par ordre d'importance, céramique, outillage pondéreux, lithique taillé et poli). Ils signent donc à la fois les niveaux de fonctionnement, d'abandon et parfois de destruction des structures.
- 5 Douze structures en creux de petites dimensions ont été identifiées parmi lesquelles quatre trous de poteau avec calage (fig. 2) et une fosse contenant des amas de tessons et signalant un probable dépotoir. En outre, une, voire deux structures d'une dizaine de mètres de longueur, faiblement excavées et délimitées par des alignements de blocs pluridécimétriques, ont été observées. La morphologie et l'extension des structures

restent à caractériser précisément. Les élévations, bien que très arasées, sont en effet masquées par des niveaux d'effondrement qui nécessitent une fouille fine et raisonnée incompatible avec les objectifs du diagnostic. Deux, voire trois empièvements de grandes dimensions ont également été repérés. Ils ne paraissent pas correspondre au même type de construction et il pourrait s'agir de surfaces de circulation associées aux structures bâties (sur poteau de bois ou sur solins de pierre). Plusieurs niveaux de sols dépendants de l'occupation principale ont été identifiés. Ils sont localement conservés et présentent de fortes densités de rejets domestiques (céramique, lithique, faune). Des vestiges liés à la métallurgie ont également été identifiés dans ces rejets (outillage pondéreux, scories).

Fig. 2 – PO 16003 (TR16), vue oblique rapprochée depuis l'est



Le calage est encore en place et le négatif du poteau est bien lisible.

Cliché : P. Tramoni (Inrap).

- 6 La topographie du replat situé au nord-est de l'emprise a été considérablement modifiée par l'implantation de la maison. Le décaissement a fait disparaître la totalité des colluvions de pied de versant et les niveaux archéologiques potentiellement conservés. À l'ouest, entre la maison et la limite de parcelle, le raclage mécanique des terres a également amputé la séquence sédimentaire. Cependant, plusieurs structures en creux sont conservées, notamment quatre trous de poteau disposés sur un axe nord-est/sud-est. Des horizons livrant des vestiges ont été identifiés en limite d'emprise et des sols sont possiblement conservés dans un espace délimité par des blocs granitiques erratiques. La limite parcellaire est d'ailleurs constituée par un mur de soutènement au-delà duquel le versant s'accélère brutalement. L'examen du parement visible montre qu'il est constitué de trois appareils différents superposés. À la partie inférieure, il s'agit d'une à deux assises constituées de blocs métriques irréguliers. La base du mur pourrait témoigner d'une limite construite, aujourd'hui démantelée et opportunément

agencée à partir des blocs granitiques *in situ*. Cette limite se trouve dans la continuité topographique de la rupture de pente identifiée dans le secteur 1. Cette structure pourrait être rapportée à l'occupation du Néolithique final. Elle matérialiserait une limite de l'espace dévolu à l'établissement de plein air, comme cela a été mis en évidence sur d'autres sites, en particulier à I Calanchi (Sollacaro) et Serravalle (Calacuccia).

INDEX

Année de l'opération : 2014

chronologie <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtwp5MU2hlw>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtH8P95EucZz>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtkWTHVxnZWN>

nature <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtWWQS75V5Bc>

lieux <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBlD>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtGUhVhjmyb>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtNSKWqutEOs>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtXQG0fTRvxE>

sujets <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt1DMOWvDF4j>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtbfqVEeganP>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtT2H2KjqBcU>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrttrEq4Rcprk>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtD8bo5LH0H4>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtuf9JSs9vo6>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtzh0WTynBny>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtxs8Kml8jLw>

AUTEURS

PASCAL TRAMONI

Inrap